

RAPPORT ANNUEL 2016

Sictomseed

ZI LA PALISSE
ALLEE DES VERGERS
07160 LE CHEYLARD

TEL : 04.75.29.34.38

TEL : 04.75.29.42.57

Site internet : www.sictomseed.fr

Conformément à l'article 5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales, le SICTOMSED doit présenter un rapport annuel d'activité, Le décret n°2000-404 du 11 mai 2000 impose d'y intégrer le rapport sur la qualité et le prix du service public d'élimination des déchets.

SOMMAIRE

I. Objet et structure.....	page 2
II. Le Personnel.....	page 9
III. Les réunions.....	page 11
IV. Les marchés publics.....	page 15
V. Comptes Administratifs 2016.....	page 16
VI. Tarifs 2016.....	page 18
VII. Les ordures ménagères.....	page 22
VIII. La collecte sélective.....	page 24
IX. Les déchèteries.....	page 27
X. Les déchets issus des industriels.....	page 31
XI. Synthèse.....	page 33

I. OBJET ET STRUCTURE

a) Les compétences du SICTOMSED :

- La collecte des déchets ménagers,
- Le traitement des déchets issus des déchèteries
- La collecte et le traitement des déchets issus des entreprises

b. La composition du SICTOMSED

Le SICTOMSED est un syndicat mixte fermé, composé de 37 communes soit 13 554 habitants (population municipale base INSEE 2013). Chaque commune est représentée au sein du Comité Syndical par deux délégués titulaires. Le SICTOMSED est géré par :

- Un Président : Pierre CROS

- Un Bureau Syndical :
 - André FOUREZON – 1^{er} Vice-Président
 - Martine FINIELS – 2^{ème} Vice-Présidente
 - Roland ARGAUD – 3^{ème} Vice-Président
 - Christophe SABY – 4^{ème} Vice-Président
 - Christian ALIBERT – Membre du Bureau
 - Karine BROSSE – Membre du Bureau
 - Michel MOULIN - Membre du Bureau

➤ Un Comité Syndical :

COMMUNES	POPULATION MUNICIPALE (base INSEE 2013)	DELEGUES
ACCONS	406	FRAYSSE Bernard
		RANC Christian
ALBON D'ARDECHE	160	PICARD Frédéric
		FILIPPI Michel
ARCENS	361	CURINIER Maria-Isabel
		GIRAUD Fabien
BOREE	164	BONJOUR Karine
		RATTIER Serge
CHANEAC	264	BONHOMME Laurent
		CASTERMANT Tony
CHATEAUNEUF DE VERNOUX	229	ALIBERT Christian
		GUEZE Daniel
DORNAS	243	COSTE Arnold
		MAZAT Arnold

COMMUNES	POPULATION MUNICIPALE (base INSEE 2013)	DELEGUES
GILHAC ET BRUZAC	165	SCHLOTTAUER David
		TRACOL Germaine
INTRES	150	BARRIOL Marie-Laure
		BERRY Frédéric
ISSAMOULENC	113	BESSON Charly
		ESTEOULLE Claude
JAUNAC	139	BOULON Jean-Luc
		DEBARD Christine
LACHAPELLE SOUS CHANEAC	178	BARRES Gilles
		IMBERT Sandrine
LA ROCHETTE	58	CHARPENNEY Serge
		BLACHE Joël
LACHAMP RAPHAEL	79	DAL PRA Yvette
		D'ANNUNZIO Marie-Thérèse
LE CHAMBON	48	ANSELMETTI Christine
		DORNE Thierry

COMMUNES	POPULATION MUNICIPALE (base INSEE 2013)	DELEGUES
LE CHEYLARD	3038	CROS Pierre
		SERRE Denis
LES NONIERES	217	BLANC Luc
		FISCHER Sabine
MARIAC	628	CHAMBERT Christine
		FOUREZON André
MEZILHAC	97	ETIENNE René
		TEYSSIER Baptiste
ST ANDEOL DE FOURCHADES	57	CHAUSSINAND Didier
		HELMSTETTER Ernest
ST APOLLINAIRE DE RIAS	187	FLUCHAIRE Alain
		MENGIN Jean-Marie
ST BARTHELEMY LE MEIL	201	MEISSNER Philippe
		MICHELAS Jean
ST CHRISTOL	104	BROSSE Karine
		FREYDIER Nicolas

COMMUNES	POPULATION MUNICIPALE (base INSEE 2013)	DELEGUES
ST CIERGE SOUS LE CHEYLARD	195	FAURE Annie
		VIGNAL Jérôme
ST GENEST LACHAMP	99	SABY Christophe
		SOULAGEON Pierrette
ST JEAN CHAMBRE	273	GUIRON Sophie
		MAZAT Karine
ST JEAN ROURE	279	CLARET Nicolas
		DE BREBISSON Cyrille
ST JULIEN BOUTIERES	194	FAURE Philippe
		MANDON Murielle
ST JULIEN LABROUSSE	356	BOUIX Monique
		LADREYT André
ST JULIEN LE ROUX	95	BOURRY Marc
		MOULIN Michel

COMMUNES	POPULATION MUNICIPALE (base INSEE 2013)	DELEGUES
ST MARTIAL	241	CLEMENT Raphaël
		DALLARD Bruno
ST MARTIN DE VALAMAS	1171	ARGAUD Roland
		GIRARDOT Francis
ST MICHEL D'AURANCE	271	BLACHIER Yvan
		FARGIER Franck
ST PIERREVILLE	544	PUAUX Frédéric
		VIALATTE Francis
ST PRIX	267	BARD Marc
		PRIEZ Patrick
SILHAC	367	ALLARD Arlette
		GIORDANO Jean-René
VERNOUX EN VIVARAIS	1916	FINIELS Martine
		SAGNES Dany
TOTAL	13554	

II- LES EMPLOYES

- Au 31 décembre 2016, le SICTOMSED employait 23 agents :
 - 1 Directeur - Technicien principal 2^{ème} classe :
DESMARIES Nicolas
 - 1 Rédacteur principal de 1^{ère} classe :
CHABAL Séverine
 - 6 Adjoints techniques principaux de 1^{ère} classe:
BLANCHARD Denis
BOUIX Jean-Michel
BOYER Thierry
DESSUS Roland (Temps partiel 50%)
DURAND Sébastien
LAVIS Pascal
 - 1 Adjoint technique de droit privé :
FORT Mickaël
 - 5 Adjoints Techniques principaux de 2^{ème} classe :
CHAMBON Jérôme
VIALATTE David

CROUZET Joël
DELAGORDERY Sébastien
JOUANARD Julien

- 9 Adjoints Techniques de 2^{ème} classe :

BOURLIOUX Albert (temps non complet 80%)
CHAUSSINAND Pierre-Davy (temps non complet 68,57 % -
Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi)
DE BIASIO Catherine (31h30/mois)
DUPRE François
GAILLARD Michel
ETIENNE Jean-Raoul(Remplacement/temps non complet : 70%)
PAYS Franck
ROUX Loïc (temps non complet 68,57 % - Contrat
d'Accompagnement dans l'Emploi)
VIGOUROUX Fabrice

III. LES REUNIONS

a. Bureau Syndical

En 2016, le Bureau Syndical s'est réuni 3 fois

b. Comité Syndical

Au cours de l'exercice 2016, le Comité Syndical s'est réuni 3 fois pour prendre 30 délibérations.

Comité Syndical du 16 mars 2016

01/2016 CS	CA 2015 - BUDGET GENERAL
02/2016 CS	CA 2015 - BUDGET ANNEXE
03/2016 CS	COMPTE DE GESTION 2015 – BUDGET GENERAL
04/2016 CS	COMPTE DE GESTION 2015 – BUDGET ANNEXE

Comité Syndical du 16 mars 2016 (suite)

05/2016 CS	BUDGET PRIMITIF 2016 – BUDGET GENERAL
06/2016 CS	BUDGET PRIMITIF 2016 – BUDGET ANNEXE
07/2016 CS	PARTICIPATION DES COMMUNAUTES DE COMMUNES
08/2016 CS	EMPRUNTS 2016 – BUDGET ANNEXE
9/2016 CS	LIGNE DE TRESORERIE 2016
10/2016 CS	REDEVANCE SPECIALE 2016 – BUDGET GENERAL
11/2016 CS	REDEVANCE SPECIALE 2016 – BUDGET ANNEXE
12/2016 CS	PARTICIPATION VAL'ÉYRIEUX – COMMUNE DE ST CLEMENT LE BAS
13/2016 CS	CONVENTION D'ASSISTANCE ADMINISTRATIVE A L'ETABLISSEMENT DES DOSSIERS CNRACL, IRCANTEC, ET RAFFPAR LE CDG DE L'ARDECHE

Comité Syndical du 01 juin 2016

14/2016 CS	CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE
15/2016 CS	CREATION DE DEUX POSTES D'ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2EME CLASSE
16/2016 CS	CREATION D'UN POSTE DE REDACTEUR PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE
17/2016 CS	SUPPRESSION DE TROIS POSTES D'ADJOINT TECHNIQUE 1ERE CLASSE ET D'UN POSTE DE REDACTEUR PRINCIPAL DE 2 EME CLASSE
18/2016 CS	DECISION MODIFICATIVE N°1 – BUDGET ANNEXE
19/2016 CS	RAPPORT D'ACTIVITE 2015

Comité Syndical du 08 décembre 2016

20/2016 CS	CONVENTION CAPCA/SICTOMSEED
21/2016 CS	CREATION DE 3 COMMISSIONS POUR LA MISE EN PLACE DE CONTENEURS SEMI-ENTERRES POUR LES ORDURES MENAGERES (5m3) OU ARIENS (4m3) ACCOMPAGNES DE CONTENEURS AERIENS POUR LE TRI SELECTIF ET DE COMPOSTEURS COLLECTIFS

Comité Syndical du 08 décembre 2016

22/2016 CS	DEMANDE DE SUBVENTION POUR LA MISE EN PLACE DE CONTENEURS SEMI-ENTERRES POUR LES ORDURES MENAGERES (5m3) OU ARIENS (4m3) ACCOMPAGNES DE CONTENEURS AERIENS POUR LE TRI SELECTIF ET DE COMPOSTEURS COLLECTIFS – DETR 2017
23/2016 CS	DEMANDE DE SUBVENTION POUR LA MISE EN PLACE DE CONTENEURS SEMI-ENTERRES POUR LES ORDURES MENAGERES (5m3) OU ARIENS (4m3) ACCOMPAGNES DE CONTENEURS AERIENS POUR LE TRI SELECTIF ET DE COMPOSTEURS COLLECTIFS – AUTRES ORGANISMES
24/2016 CS	DEMANDE DE SUBVENTION POUR LA MISE EN PLACE DE CONTENEURS SEMI-ENTERRES POUR LES ORDURES MENAGERES (5m3) OU ARIENS (4m3) ACCOMPAGNES DE CONTENEURS AERIENS POUR LE TRI SELECTIF ET DE COMPOSTEURS COLLECTIFS – TERRITOIRE A ENERGIE POSITIVE POUR LA CROISSANCE VERTE
25/2016 CS	DECISION MODIFICATIVE N°1 – TRAVAUX EN REGIE BG
26/2016 CS	DECISION MODIFICATIVE N°2 – TRAVAUX EN REGIE BA
27/2016 CS	ADMISSION EN NON VALEUR
28/2016 CS	CLES DE REPARTITION BUDGET GENERAL – BUDGET ANNEXE
29/2016 CS	CONVENTION CONSTITUTIVE D'UN GROUPEMENT DE COMMANDES POUR L'ENLEVEMENT ET LE TRAITEMENT DE L'AMIANTE LIEE
30/2016 CS	CESSION DU VEHICULE IMMATICULE 5581PW07

IV. LES MARCHES EN 2016

- ❖ Plaques signalétiques déchèterie :
 - Entreprise retenue : ELIPSE – 250,49 € TTC
- ❖ Fenêtres siège social :
 - Entreprise retenue : Menuiserie SAROUL – 8 614,80 € TTC
- ❖ Chauffe-eau – siège social :
 - Entreprise retenue : Jérôme AULAGNIER – 1 246,32€ TTC
- ❖ Filets pour les bennes :
 - Entreprise retenue : ALPRECH FILETS –548,40 € TTC
- ❖ Modification compacteur :
 - Entreprise retenue : CS2E – 15 552,00 € TTC
- ❖ Pont bascule :
 - Entreprises retenues : Précia Molen - 29 388,11 € TTC
- ❖ Extincteurs déchèteries :
 - Entreprises retenues : UGAP - 884,10 € TTC
- ❖ Véhicule DACIA – DZ-901-AX :
 - Entreprises retenues : ARNO – 18 670,00 TTC
- ❖ Châssis 26 tonnes + bras de levage – EG-952-EW :
 - Entreprises retenues : UGAP – 162 976,32 TTC
- ❖ Armoire archive – chaise bureau :
 - Entreprises retenues : UGAP – 477,40 TTC

V. COMPTES ADMINISTRATIFS 2016

a. Budget Général

Libellé	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés		478 412,45 €		107 146,65 €
Opération de l'exercice	2 199 757,93 €	2 269 784,52 €	259 235,74 €	208 589,22 €
Totaux	2 199 757,93 €	2 748 196,97 €	259 235,74 €	315 735,87 €
Résultats		548 439,04 €		56 500,13 €
		Reste à réaliser	31 409,38 €	
			56 500,13 €	Au cpte 001 – Excédent d'investissement reporté
			548 439,04 €	Au cpte 002 – Excédent de fonctionnement

b. Budget Annexe

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Libellé	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés		3 268,02 €		1 548,83 €
Opération de l'exercice	245 175,98 €	276 830,40 €	56 803,98 €	69 340,83 €
Totaux	245 175,98 €	280 098,42 €	56 803,98 €	70 889,66 €
Résultats		34 922,44 €		14 085,68 €
		Reste à réaliser	6 920,00 €	
Considérant l'excédent de fonctionnement, décide d'affecter la somme de			14 085,68 €	Au compte 001 – Excédent d'investissement reporté
			34 922,44 €	Au cpte 002 – Excédent de fonctionnement

VI. REDEVANCE SPECIALE

a. Budget Général

	TARIFS 2016 TTC en euros
Communes – bâtiments publics communaux	Forfait : 2.42 €/habitant
Centre des finances publiques (locaux administratifs)	Forfait : Le Cheylard : 723,72 € Saint Pierreville : 177,25 €
La Poste	Forfait : Le Cheylard : 1 215,87 € / St Martin de Valamas : 614,81 € / Vernoux : 683,75 €
Hôpitaux (calcul basé sur 88% d'occupation des lits – 800 grammes de déchets par jour)	(Nombre de lits * 88%)*365 jours * 800 gr* 274,31 €/tonne
Collège/Lycée (calcul basé sur le nombre de demi-pensionnaire – 400 grammes de déchets par jour – 160 jours d'école par an)	Nombre de demi-pensionnaire *160 jours * 400 gr* 274,31 €/tonne
Campings publics et privés (calcul basé sur le nombre d'emplacement – 1.2 kg de déchets par jour/emplacement – 60 jours d'ouverture)	Nombre d'emplacement*1.2kg*60 jours*274,31 €/Tonne
Location broyeur petit modèle	7,50 € le 1 ^{er} jour / 4,50 € pour les jours suivants Caution : 600,00 € par chèque non encaissé
Location broyeur grand modèle	9,00 € le 1 ^{er} jour / 6,00 € pour les jours suivants Caution : 1000,00 € par chèque non encaissé
Collecte des bennes	60,04 €/l'heure
Location des bennes	90,70 €/mois
Tarif horaire Main d'œuvre	31,44 € / heure
Déplacement Ford Transit (à ce prix il faut rajouter le tarif horaire main d'œuvre)	0.65 €/Km

b. Budget Annexe

		Tarifs HT en euros 2016 2ème semestre
Location bennes	Location des bennes ouvertes	70,58 €/Mois
	Location des bennes à toit coulissant	105,96 €/Mois
	Collecte des bennes	53,04 €/heure
Prétraitement	Prétraitement et manutention DECHETS INDUSTRIELS BANALS	24,27 €/Tonne
	Prétraitement et manutention CARTON	37,24 €/Tonne
	Prétraitement et manutention films plastiques 2.04-40	24,27 €/Tonne
Transports	Transport au voyage pour Chatuzange-le- Goubet - VEOLIA si moins de 15 tonnes de déchets	431,10 €/Tonne
	Transport DIB avec au moins 15 tonnes de déchets	28,74 €/Tonne
	Transport Carton	46,75 €/Tonne
	Transport films plastiques	42,10 €/Tonne
	Transport ferraille pour 8 tonnes	363,20 €/Voyage
	Transport gravats	6,87 €/tonne

b. Budget Annexe (suite)

		Tarifs HT en euros 2016 2 ^{ème} semestre
Traitement	Elimination des DIB avec Taxe Générale des Activités Polluantes 2015 : TGAP à 20,00 € HT/T	85,08 €/Tonne
	Elimination du bois A et des Déchets verts	20,75 €/Tonne
	Elimination du bois B	50,75 €/Tonne
	Elimination des inertes	1,00 €/Tonne
	Traitement des pneus en mélange	200,00 €/Tonne

b. Budget Annexe (suite)

		Tarifs HT en euros 2016 2 ^{ème} semestre
Traitement	Reprise cartons (prix indicatif au 07/2016, variation mensuelle)	70,00 €/Tonne
	Reprise films plastiques PE (prix indicatif au 07/2016, variation mensuelle)	120,00 €/Tonne
	Reprise métaux (prix indicatif au 07/2016, variation mensuelle)	50,00 €/Tonne
	Conditionnement, transport et mise en CSDU des Déchets Industriels Banals avec Taxe Générale des Activités Polluantes 2016 : TGAP à 20,08 € HT/T	138,04 €/Tonne
	Lavage désinfection des bennes	28,77 €/Rotation
	Tarif horaire Main d'oeuvre	31,65 €/Heure
	Déplacement Ford Transit (à ce prix il faut rajouter le tarif horaire de main d'oeuvre)	0,52 €/Km

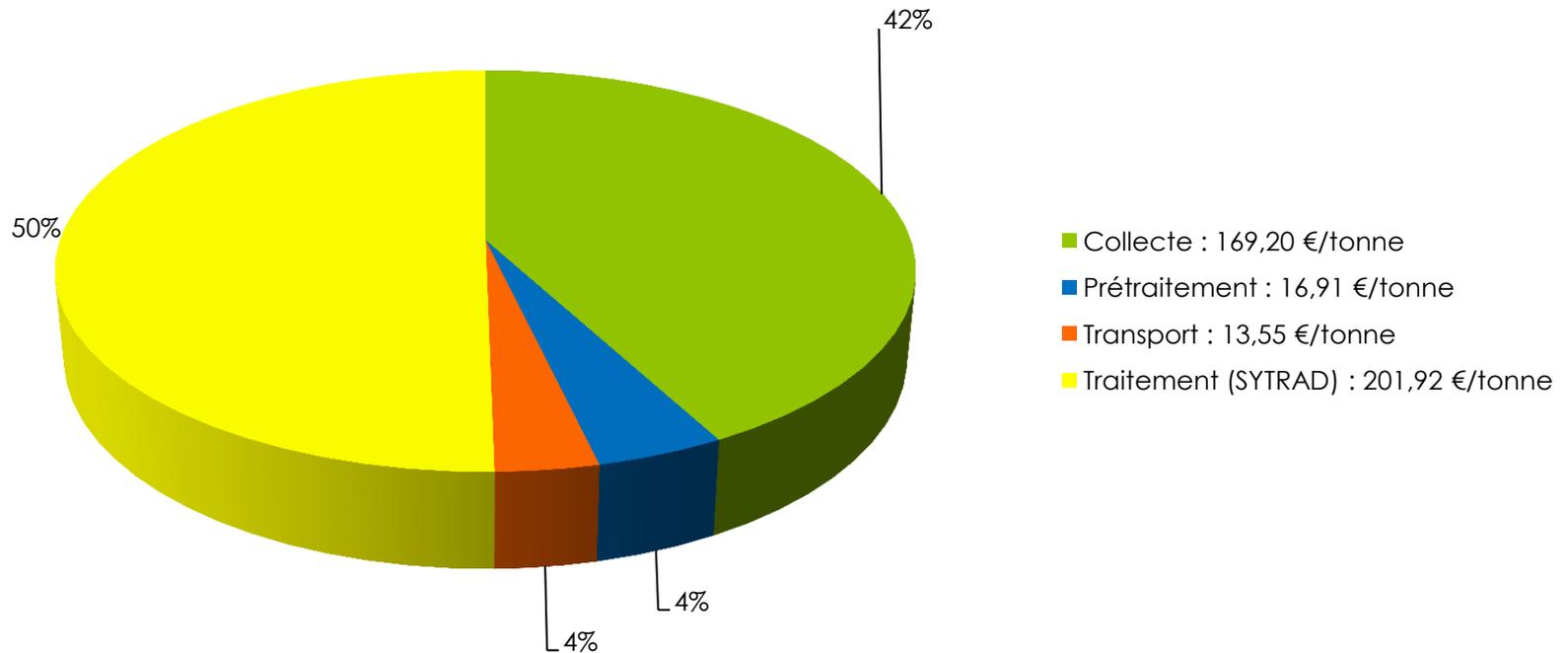
Les transports étant sujets à de fortes variations possibles en cours d'année, les prix du transport et de collecte des bennes seront révisés à 6 mois suivant l'indice B2203 activité « distribution » avec conducteur et carburant des mercuriales de l'usine nouvelle.

Reprise matériaux : les prix de reprise des différents matériaux sont corrigés mensuellement suivant les négociations avec les repreneurs.

VII. LA COLLECTE ET LE TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES RESIDUELLES

	Tonnages		Destination	Coûts en €/tonne	
	2015 livrés	2016 livrés		2015	2016
Ordures Ménagères (PAV)	3 633,18	3 337,78	Centre de Valorisation des déchets Organiques du SYTRAD à Etoile sur Rhône	386,00	401,58
Ordures Ménagères (PAV)	0,00	241,62	Centre de Stockage des Déchets Ultimes		
TOTAL	3 633,18	3 579,40			

Répartition du coût des ordures ménagères



Coût total : 401,58 € / tonne

VIII. LA COLLECTE SELECTIVE

	Tonnages		Destination	Coûts en €/tonne	
	2015 livrés	2016 livrés		2015	2016
Collecte sélective : Papier/carton Corps creux Verre (PAV)	840,96	822,40	<ul style="list-style-type: none"> - Papier/Carton et corps creux : Centre de tri du SYTRAD à Portes-les-Valence - Verre : IPAQ préparateur de calcin à Lavilledieu 	49,26	67,64

VIII. LA COLLECTE SELECTIVE (suite)

- ❖ Le résultat de la collecte sélective des 3 dernières années par flux

	2014		2015		2016	
	Kg/an/hab collectés	Evolution	Kg/an/hab livrés	Evolution	Kg/an/hab livrés	Evolution
Papier/Carton	18,76	+ 7,88 %	19,24	+ 2,56%	18,66	- 3,01 %
Corps creux	5,65	+ 5,81 %	7,56	+ 33,80%	7,19	- 4,89 %
Verre	31,74	- 0,47%	34,88	+9,89 %	34,82	- 0,17 %

VIII. LA COLLECTE SELECTIVE (suite)

- ❖ Le coût de la collecte sélective pour les trois flux

	2016
Tonnages livrés	822,40
Dépenses	250 257,71
Recettes	194 629,17
Résultat en €	55 628,54
Résultat en €/Tonne	67,64

IX. LES DECHETERIES

	Tonnages		Destination	Coûts en €/Tonne	
	2015	2016		2015 Résultats	2016 Résultats
Déchets verts	608,29	1 178,79	Repris à la déchèterie par l'ETS Merland – Valorisation énergétique	64,83	83,99
Bois A – non traité	178,43		Repris à la déchèterie par l'ETS Merland – Valorisation énergétique	64,36	84,97
Bois B - traité	494,18	430,44	ETS VALORSOL à Bourg de Péage	122,29	127,79
Cartons	218,92	207,14	Centre de tri du SYTRAD à Portes les Valence	10,56	63,37
Encombrants	657,14	731,08	Centre de Stockage des Déchets Ultimes à Chatuzange le Goubet - VEOLIA	190,42	208,05
Pneus (mise en place de l'éco-organisme ALIAPUR)	35,53	16,42	Repris par l'ETS EUREC pour ALIAPUR	108,18	253,41
Déchets Ménagers Spéciaux (mise en place de l'éco-organisme ECODDS au 01-01-2014)	13,48	14,18	Centre de tri – Repris à la déchèterie par l'ETS CHIMIREC	97,05	714,20

IX. LES DECHETERIES (suite)

	Tonnages		Destination	Coûts en €/Tonne	
	2015	2016		2015	2016
Déchets inertes	760,48	702,46	ETS FAURIE BTP - Désaignes	69,53	80,29
Huiles mécaniques	10,90	11,16	Repris à la déchèterie par l'ETS VOLLE	28,30	153,64
Métaux	321,34	383,08	Centre de tri DGE à Portes les Valence	1,62	45,41
Batteries	2,92	5,45	Centre de tri DGE à Portes les Valence	- 478,31	- 382,04
Piles	1,89	1,253	Reprises à la déchèterie par l'ETS COREPILE	28,30	25,09
Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques	152,98	168,20	Repris à la déchèterie par OCAD3E	6,62	4,39
Meubles (mise en place de l'éco-organisme ECO-MOBILIER)	82,34	107,76	Centre de tri Plancher à Lavilledieu	28,30	- 73,34

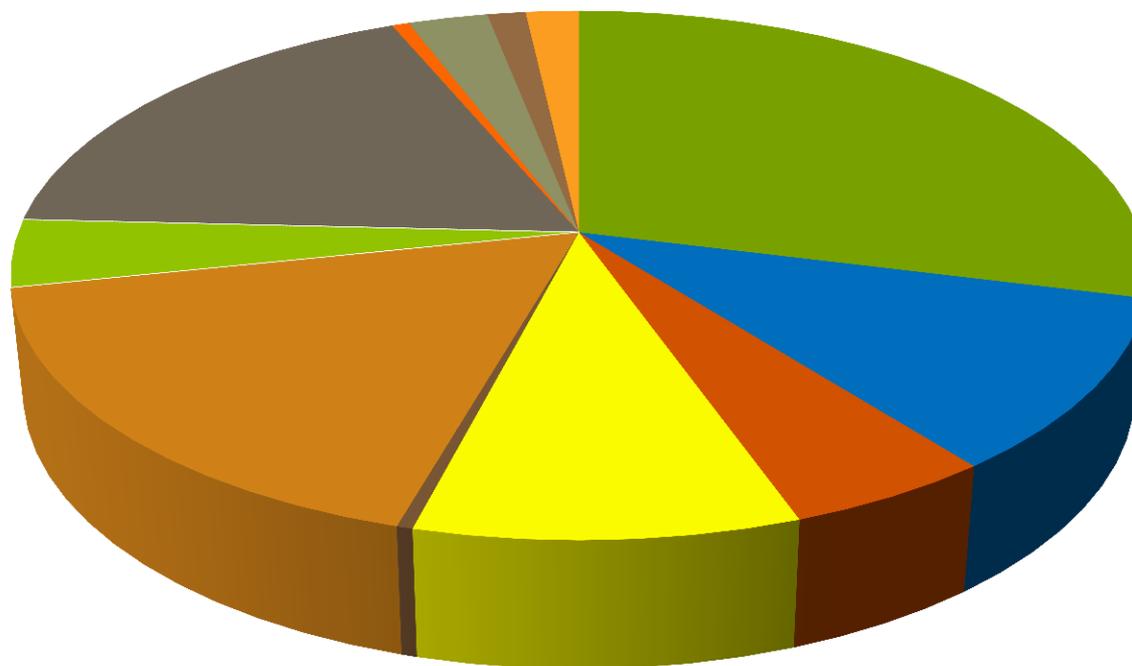
IX. LES DECHETERIES (suite)

	Tonnages		Destination	Coûts en €/Tonne	
	2015	2016		2015	2016
Lampes	0,78	0,637	Reprises à la déchèterie par RECYLUM	28,30	25,09
Cartouches d'imprimante	0,18	0,205	Reprises à la déchèterie par L'ETS UPSURGE	59,98	25,09
Bouteilles de gaz	1,99	1,320	Reprises par les producteurs de bouteilles de gaz	28,30	25,09
Amiante	21,78	23,24	Centre de Stockage des Déchets Ultimes à ST SORLIN EN VALOIRE – SYTRAD	197,08	123,85
Fenêtres	33,16	51,50	ETS VALORSOL à Bourg de Péage	176,97	168,78
Textiles Linge et chaussures	44,12	38,56	Le Relais et la Ressourcerie Vernoux	28,30	- 11,03
TOTAL	3 641,00	4 072,86			

Le coût moyen de la collecte et du traitement des déchets ménagers par habitant en 2016 (ordures ménagères + déchèteries + collecte sélective) = 126,10 €/Habitant pour un poids moyen de 625 kg/an/Habitant

(en 2015 = 125,06 €/Habitant pour un poids moyen de 593,81 kg/an/habitant)

Tonnages déchèteries



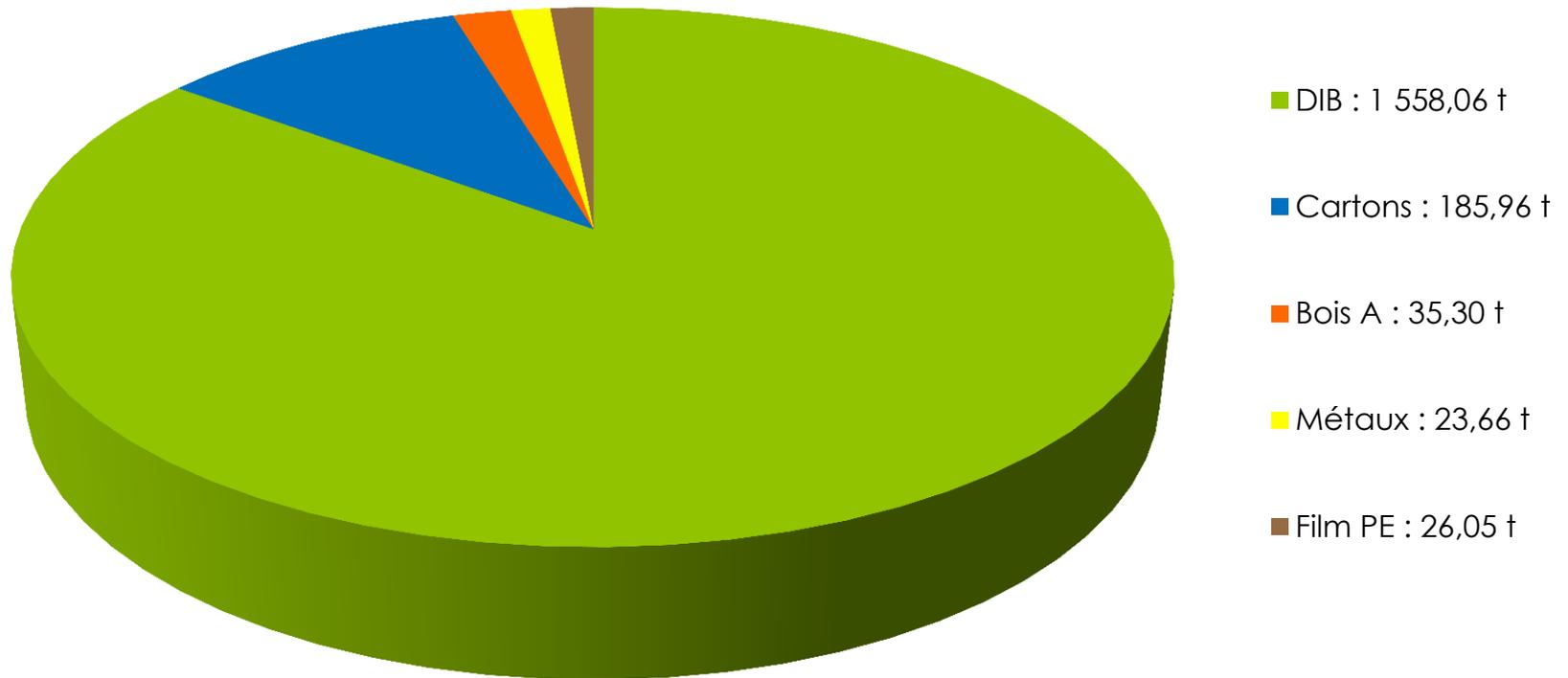
- Déchets verts - bois A : 1179 t
- Bois B : 430 t
- Cartons : 208 t
- Métaux : 383 t
- Pneus : 16 t
- Inertes : 703 t
- DEEE : 168 t
- Encombrants : 731 t
- Amiante : 23 t
- Meubles : 108 t
- Fenêtres : 52 t
- Autres : 72 t

Tonnage total : 4 073 tonnes

X. LES DECHETS ISSUS DES INDUSTRIES

	Tonnages collectés					Destination
	2012	2013	2014	2015	2016	
Déchets Industriels Banals	1518,39	1307,21	1 315,48	1 345,16	1 558,06	Centre de Stockage des Déchets Ultimes à Chatuzange-le-Goubet - VEOLIA
Cartons	166,84	173,36	146,80	148,06	185,96	Centre de tri COVED à Roussas
Bois A	198,90	35,00	10,62	19,34	35,30	Repris à la déchèterie par l'Ents MERLAND – Valorisation énergétique
Bois B			9,64			ETS VALORSOL à Bourg de Péage
Déchets verts			14,24			Repris à la déchèterie par l'Ents MERLAND – Valorisation énergétique
Métaux	29,76	19,10	24,42	18,26	23,66	Centre de tri DGE à Portes les Valence
Films PE	31,48	26,30	35,82	28,08	26,05	Centre de tri COVED à Roussas
Inertes	281,00	39,80	56,96	29,84		ETS FAURIE BTP - Désaignes

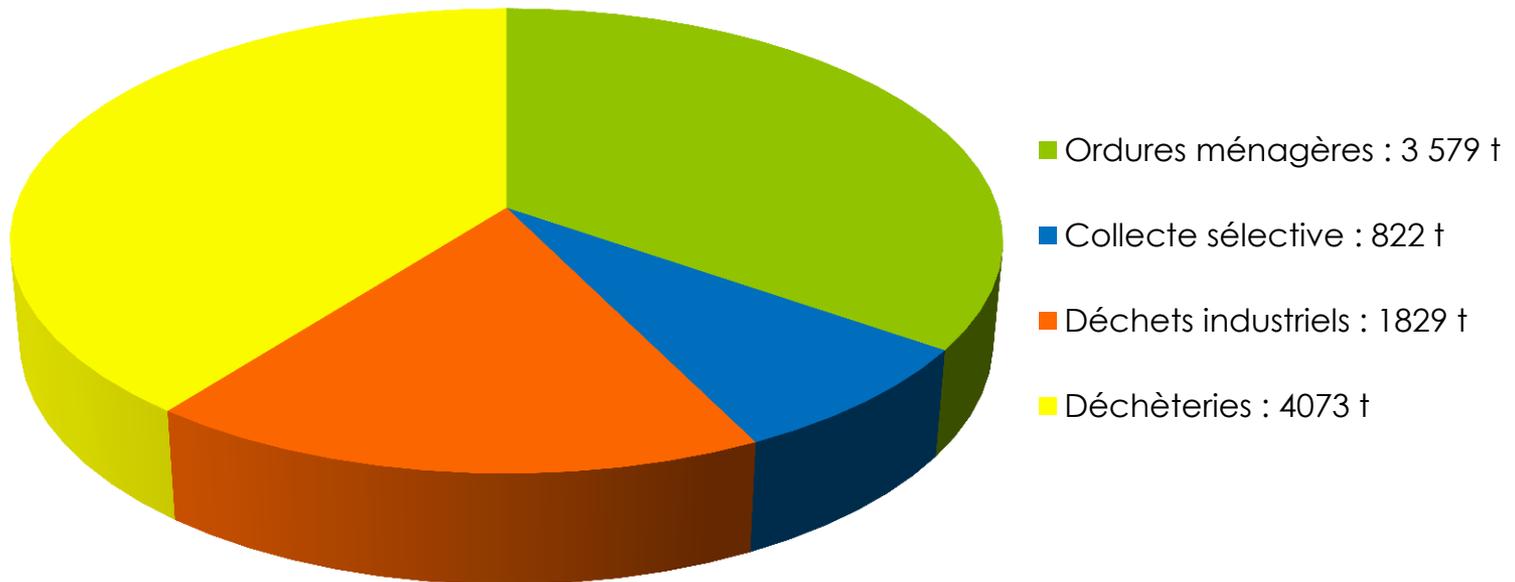
Déchets issus des Industriels : Tonnages collectés



Tonnage total : 1 829,03 tonnes

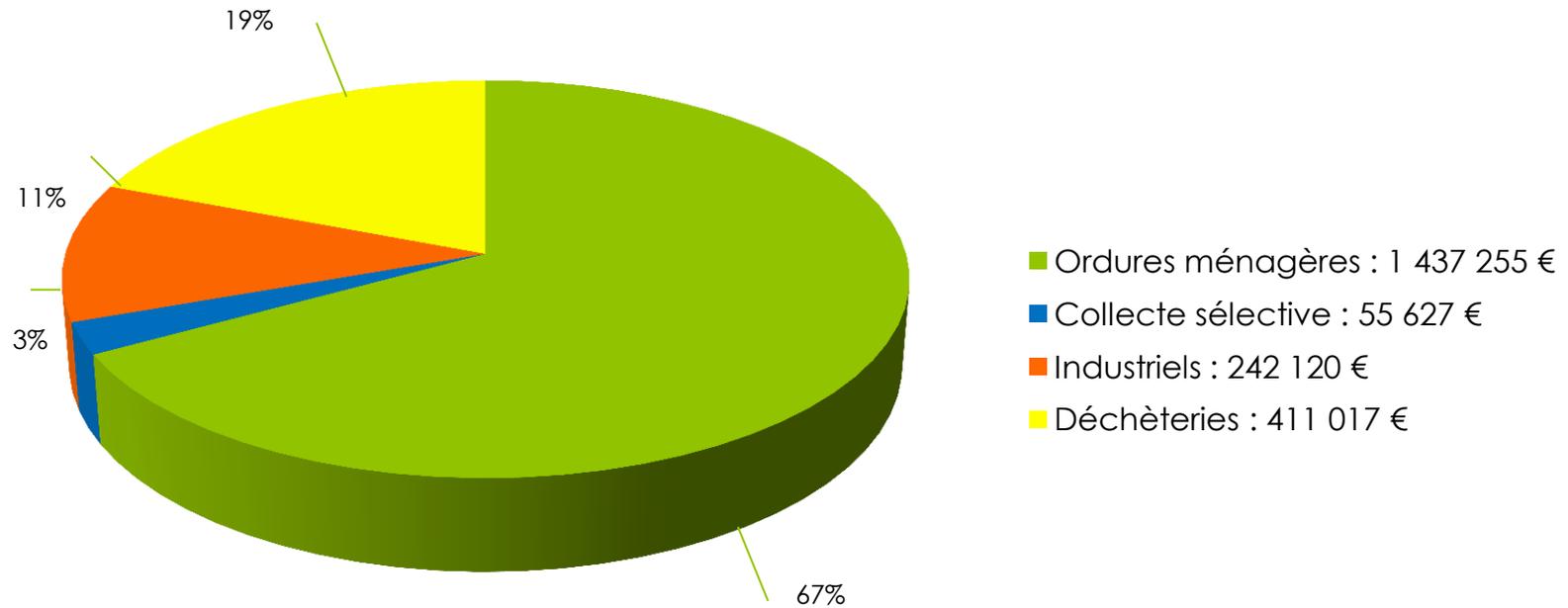
XI. SYNTHESE 2016

Tonnages 2016



Tonnage total : 10 303 tonnes

Coût des déchets - 2016



Coût total : 2 146 019 €

QUELQUES RAPPELS

Déchets acceptés en déchèterie :

- ❖ Déchets verts (gazon, haies), bois A (non traité) et bois B (traité)
- ❖ Encombrants
- ❖ Cartons encombrants
- ❖ Gravats des particuliers en petite quantité
- ❖ Déchets ménagers spéciaux (peinture, colles, solvants, piles, cartouches d'impression,...)
- ❖ Pneus
- ❖ Huiles mécaniques, batteries
- ❖ Métaux
- ❖ Verre
- ❖ Déchets d'Equipement Electriques et Electroniques
- ❖ Lampes à décharge et à led, tubes fluorescents et lampes à économie d'énergie
- ❖ Amiante (collecte tous les 1ers mardis de chaque mois à la déchèterie du Cheylard)
- ❖ Vêtements, chaussures, linge de maison
- ❖ Mobilier
- ❖ Fenêtres

HORAIRES DECHETERIE LE CHEYLARD

	MATIN	APRES-MIDI
LUNDI		14H00 – 18H00
MARDI	9H30 – 11H45	14H00 – 18H00
MERCREDI	9H30 – 11H45	14H00 – 18H00
JEUDI		
VENDREDI	9H30 – 11H45	14H00 – 18H00
SAMEDI	9H00 – 12H00	13H00 – 17H00

HORAIRES DECHETERIE VERNOUX

	MATIN
LUNDI	8H00 – 12H00
MARDI	8H00 – 12H00
MERCREDI	8H00 – 12H00
JEUDI	8H00 – 12H00
VENDREDI	8H00 – 12H00
SAMEDI	8H00 – 12H00

Location de broyeurs

Le SICTOMSED loue des broyeurs (disponibles sur la déchèterie du Cheylard) , ils sont électriques (220 v). Le diamètre des branches qui peuvent être broyées est de 4.5 cm pour le Jo Beau et 3 cm pour le Viking. Les tarifs sont les suivants :

	1 ^{er} jour	Jours supplémentaires	Caution (chèque non encaissé)
Broyeur « VIKING »	7.50 €	4.50 €	600.00 €
Broyeur « JO BEAU »	9.00 €	6.00 €	1 100.00 €



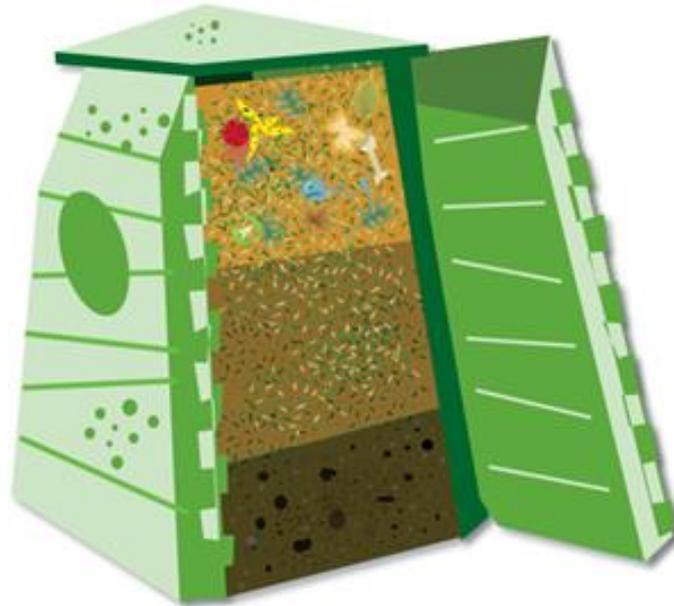
Pour louer le broyeur, l'utilisateur doit :

- Signer un état contradictoire du matériel et un contrat de location avec le SICTOMSED.
- Régler par chèque à l'ordre du Trésor Public (voir les tarifs ci-dessus) et présenter une pièce d'identité.

Ensuite, le gardien déchèterie expliquera à l'utilisateur le fonctionnement du broyeur, lui remettra le manuel d'utilisation et une rallonge.

Vente de composteurs : 30.00€

Le compostage permet de réduire votre poubelle de 30 %, de limiter les transports et de produire un engrais naturel et fait maison. Les composteurs sont disponibles sur les déchèteries du Cheylard et de Vernoux.



La Ressourcerie

Elle est présente sur la déchèterie du Cheylard tous les samedis des semaines impaires. La ressourcerie a été créée par l'Association Tremplin sur la commune de Vernoux en Vivarais (adresse de la boutique : Chemin de Bourget – Ancien locaux de la coopérative fruitière – 07240 VERNOUX-EN-VIVARAIS).

De nombreux objets sont apportés en déchèterie alors qu'ils sont encore utilisables, avec ou sans réparation. Plutôt que de les laisser partir vers la destruction, si vous le souhaitez, la ressourcerie peut les récupérer, le but de cette récupération est de valoriser, relooker et vendre les objets dans le cadre d'un chantier d'insertion.

Contact ressourcerie : 09-54-02-90-94

www.sictomsed.fr